## RÈGLEMENTS DU CONCOURS

- 1. Le concours se déroulera du 4 juillet 2024 à 16 h et se termine le 6 juillet 2024 à 23h59 sur notre site Web.
- 2. Participation sur le site Web du journal Le Manic. (14 ans et plus)
- 3. Le tirage du gagnant se fera au hasard le lundi 8 juillet 2024 à 10 h dans les bureaux du journal Le Manic.
- 4. Pour être éligible, le formulaire d'inscription doit être rempli correctement et la photo doit contenir la personne inscrite dans le formulaire.
- 5. Une photo jugée inadéquate, offensante, irrespectueuse ou explicite entrainera le rejet de la participation.
- 6. Il y aura 8 gagnants qui se mériteront les prix suivants :

Un laissez-passer week-end pour l'édition 2025 du festival Eau Grand Air de Baie-Comeau.

- 7. Le gagnant sera joint par téléphone et sera dévoilé au public dans le journal Le Manic et ses plateformes numériques.
- 8. Le gagnant recevra son prix par courriel dès que la billetterie 2025 sera disponible.
- 9. Le prix est conditionnel à la tenue de l'événement en 2025 et ne pourra être remplacé ou monnayé.
- 10. Le gagnant doit consentir à ce que son nom et/ou sa photo, notamment sa photo et/ou et sa voix soient utilisés à des fins publicitaires relatives à ce concours, et ce, sans rémunération.
- 11. Les employés du groupe de presse Les Éditions Nordiques 2007 Inc. ainsi que leur conjoint(e) ne peuvent participer au concours.
- 12. Un différend quant à l'organisation ou à la conduite d'un concours publicitaire peut être soumis à la Régie des alcools, des courses et des jeux afin qu'il soit tranché. Un différend quant à l'attribution d'un prix peut être soumis à la Régie uniquement aux fins d'une intervention pour tenter de le régler.